

DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE
PUBLIC 2025

Nom et Prénom du demandeur :
Adresse personnelle :
Nom du Commerce :
Tel : Fax : Mail :
Société :
N° de Siret :

✚ Dispositif installé sur le domaine public :

- | | |
|---|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> Chevalet publicitaire | Surface occupée (1):... |
| <input type="checkbox"/> Etal de fleurs, légumes, chaussures | Surface occupée (1):.... |
| <input type="checkbox"/> Rôtisserie | Surface occupée (1):... |
| <input type="checkbox"/> Distributeur de denrées | Surface occupée (1):... |
| <input type="checkbox"/> Porte journaux | Surface occupée (1):... |
| <input type="checkbox"/> Oriflamme | Surface occupée (1):... |
| <input type="checkbox"/> Camion friterie – pizza – food truck | Surface occupée (1):... |

✚ Lieu d'implantation du dispositif.....

✚ Période du.....au.....

Date

J'accepte les conditions conformément aux règles d'occupation du domaine public (tarifs et réglementation) applicables au territoire de la ville d'Armentières.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Je vous informe que toute occupation temporaire du domaine public est soumise à autorisation préalable de M. le Maire pour une durée déterminée et soumis au régime de la taxe d'occupation du domaine public délibérée chaque année par le Conseil Municipal.

Dès réception de votre demande et après accord de M. le Maire, vous recevrez un arrêté temporaire d'occupation du domaine public qui vous permettra d'installer votre dispositif sur le trottoir sans toutefois gêner les piétons.

Document à retourner – Mairie d'ARMENTIÈRES – Direction Technique – Service Domaine Public et Voirie (tél : 0361762092 – fax : 0361762075 – mël : pudp@ville-armentieres.fr-)

1. indiquer la surface en m²